

# CCEMS le Mag

Magazine d'informations de la Communauté de communes Eure Madrie Seine  
N°52

## DÉCHETS

Du changement à  
Gaillon

## BUDGET

10 millions d'euros  
d'investissements  
prévus

## AQUAVAL

Lancement des travaux  
en juillet

Convention d'objectifs Région/Département/CCEMS  
**LE PROJET  
DU TERRITOIRE LANCÉ**



# Édito

C'est une grande première qui vient de se dérouler pour la Communauté de communes avec la contractualisation de la convention d'objectifs liant la Région Haute-Normandie, le Département de l'Eure et notre collectivité.

Cette convention, liée au projet de territoire qui est en cours d'élaboration, nous permet d'envisager des projets d'envergure pour le territoire. Nous pensons déjà à demain, nous pensons aux 10 ans à venir.

J'espère que le changement de majorité au sein du nouveau Conseil Départemental de l'Eure permettra à cette convention d'être suivie car il est important de pouvoir compter sur différents financements sur ces projets d'envergure.

A une période de l'année où nous venons de voter le budget 2015, il est difficile pour nous, élus locaux, de pouvoir maintenir un programme d'investissements important. Cependant, grâce à une gestion rigoureuse nous limitons la hausse de la taxe foncière. L'objectif des élus communautaires est de maintenir une offre de services de qualité, c'est pourquoi en 2015 ce sont plus de 10 millions d'euros d'investissements qui sont prévus.

D'ailleurs ces prochaines semaines verront l'un des projets phares de ce budget se terminer avec la fin du chantier de la maison de santé pour une mise en service totale après l'été. Un autre prendra le relais avec le début des travaux d'agrandissement du centre aquatique Aquaval. Dans cette période où les collectivités tentent de limiter les dépenses, je suis fier de pouvoir offrir à chacun des habitants du territoire et des autres, des services publics de qualité. C'est aussi cela l'avenir de notre territoire !



**Jean-Luc Recher**  
**Président de la CCEMS**

A handwritten signature in black ink that reads 'Jean-Luc RECHER'. The signature is written in a cursive style and is placed on a light-colored, slightly textured rectangular background.



➤5 **Évènements**  
Des animations pour tous en juin



➤5 **Jeunesse**  
Des espaces ludiques dans les écoles



➤7-10 **Dossier**  
**Projet de territoire-convention d'objectifs Région/Département/CEMS : 22 projets d'envergure pour l'avenir du territoire**



➤12-13 **Budget**  
10 millions d'euros d'investissement au programme



➤11-14 **Eau potable**  
Entre chantiers et négociations de contrat



➤14 **Aquaval**  
Dernières animations avant la fermeture cet été



➤15 **Culture**  
Le conservatoire de musique s'ouvre à différents publics

CEMS, le Mag / Edition Communauté de Communes Eure Madrie Seine  
21 Rue de Tournebut 27940 AUBEVOYE  
Tel : 02.32.53.87.00 / contact@ccems.fr / www.cc-euremadriseine.fr  
Directeur de la publication : Jean-Luc Recher (Président de la CCEMS)  
Rédaction : Catherine Meulien (1<sup>ère</sup> vice-présidente CCEMS), David Allais avec la collaboraton des services  
Mise en page : David Allais / Photos : CCEMS sauf mentions contraires  
Dépôt légal : A parution / ISSN N°2275-5519 / Tirage : 12 500 ex. /  
Impression : IRS(Bosc-Roger-en-Roumois) sur papier 100% recyclé

**SUIVEZ AUSSI NOTRE ACTUALITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



@euremadriseine sur Twitter

Communauté de communes Eure Madrie Seine sur Facebook

**www.cc-euremadriseine.fr**



## Évènements



## La nouvelle formule de la chasse aux oeufs a séduit

Dimanche 5 avril prochain, c'était la 4<sup>ème</sup> édition de la chasse aux oeufs organisée par la CCEMS à Saint-Pierre-de-Bailleul. Une nouvelle formule était mise en place pour le bonheur de tous.

A peine les oeufs de Pâques ramassés dans leur jardin, ce sont plus de 250 enfants qui étaient présents le dimanche Pascal pour la chasse aux oeufs organisée par la CCEMS. Deux grandes chasses aux oeufs étaient mises en places. Un premier espace pour les enfants de moins de 4 ans, un second pour les 5-6 ans et un troisième pour les 7-8 ans ouvrait cette matinée.

Et c'est là qu'intervenait la nouveauté cette année puisque c'est sous forme d'un jeu de piste que chaque participant est parti à la chasse aux énigmes cachées dans les différentes rues de la commune. Une nouveauté qui a permis de mettre en place une équité entre chacun des participants. Ainsi, en famille, chacun à son rythme, est reparti avec la même quantité d'oeufs. Un esprit familial qui a là aussi séduit petits... et grands !

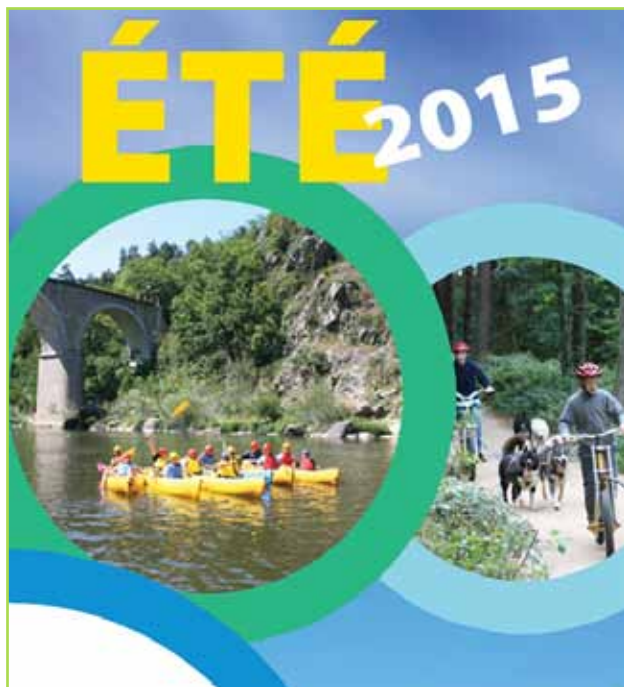
## 15 séjours pour partir en vacances

Comme chaque année, la CCEMS a réuni les associations gérant les accueils de loisirs sur son territoire pour l'organisation de séjours été. Une plaquette regroupant cette offre de camps est disponible.

LOCAL et l'ALFEH proposent cette année des séjours pour tous et pour tout âge. Les inscriptions ont débuté depuis quelques jours, il est donc encore temps de se rapprocher de ces deux associations pour connaître les places encore disponibles.

L'ALEFH, dont le siège est situé à Fontaine-Heudebourg, propose 5 séjours sur 4 destinations différentes dans le Calvados ou dans l'Eure. De son côté, LOCAL, situé à Aubevoye, propose 10 séjours répartis dans l'Eure, en Seine-Maritime, dans la Somme mais aussi en montagne, en Haute-Loire !

Les accueils de loisirs de la CCEMS seront ouverts tout l'été. Ainsi, à Aubevoye, Fontaine-Bellenger, Fontaine-Heudebourg, Gaillon ou encore Saint-Pierre-de-Bailleul, les enfants ne partant pas en camps seront accueillis avec des activités variées tout l'été !



## Évènements

### 830 enfants réunis pour un mini-raid

Pour la cinquième année consécutive, la Communauté de communes organisait juste avant les vacances scolaires d'Avril, un raid à destination des enfants fréquentant les écoles du territoire de la CCEMS.

Issus des classes de CE1 et CE2 des écoles d'Ailly, Aubevoye (Grand-Chalemagne, Soleil, Prunus), Autheuil-Authouillet, Cailly-sur-Eure, Courcelles-sur-Seine, Fontaine-Bellenger, Fontaine-Heudebourg, Gaillon (Paul Doumer, L'orienne, Louise Michel), Heudreville-sur-Eure, La Croix-Saint-Leufroy, Saint-Aubin-sur-Gaillon, Saint-Pierre-de-Bailleul, Saint-Pierre-la-Garenne, Tosny, Venables et enfin de Villers-sur-le-Roule, ce sont 830 enfants qui ont participé à différents ateliers d'aventures au centre Jean-Yves Le Dilavrec à Gaillon.

La forêt des Douaires a permis à chacun d'exprimer pleinement ses talents d'aventurier du lundi 20 au vendredi 24 avril dernier avec notamment un mini-raid où des balises étaient à retrouver, de la marche sur cordes, des passages dans des tubes. Une seconde partie était une initiation au lancer de javelot (en mousse).



## Évènements

### Sport en vallée revient à La Croix-Saint-Leufroy



Dimanche 14 juin, de 9h30 à 18h, sur le stade de La Croix-Saint-Leufroy (hameau de Crèvecoeur), des animations pour enfants et adultes se dérouleront avec la 5<sup>ème</sup> édition de Sport en Vallée.

Cette journée gratuite et sans inscription proposera : randonnée pédestre, danse, base-ball, canoë, tennis de table, stand-up paddle, poney mais aussi structures gonflables et trampolines avec des associations sportives et culturelles de la vallée d'Eure.

## Évènements

### L'Ilot Sports sur un jour à Venables



Dimanche 28 juin, c'est le retour de L'Ilot sports à Venables (hameau de La Mare sous Venables). Pour la 3<sup>ème</sup> édition, la CCEMS ne change rien à son programme hors-mis le passage de la manifestation sur une seule journée.

Canoë, bateau, tyrolienne, stand lecture seront proposés gratuitement pour tous. Sans inscriptions, cette manifestation qui a été un franc succès les deux premières années promet encore de belles découvertes des spots aquatiques.



# 31 espaces ludiques dans les écoles

Après avoir formé 23 adultes au BAFA l'an passé et participé largement à la concertation, la CCEMS poursuit l'accompagnement des communes autour des nouveaux rythmes scolaires. L'équipement de 31 écoles en espaces ludiques complète les actions des communes pour les rythmes scolaires



Juste avant les vacances d'hiver, 31 écoles de la CCEMS ont été équipées en espaces ludiques. Environ 2 700 enfants vont bénéficier de cet investissement de 34 000€ (soit environ 12,50€/élève). L'achat a été pris totalement en charge par la CCEMS, qui a rétrocédé les jeux aux communes, qui en sont dorénavant responsables.

Pour faire vivre ce dispositif, la CCEMS va piloter la formation continue des personnels encadrant et en assurera l'évaluation. La première étape s'est déroulée samedi 21 mars avec une formation à l'école du Petit Charlemagne à Aubevoye, animée par Sylvie Linder, coordinatrice du projet au Ministère de l'Éducation Nationale.

Installé dans un espace de l'école, l'espace ludique offre l'opportunité d'équilibrer la journée de l'écolier entre le temps de l'élève consacré à la classe et les temps périscolaires et de récréations, où l'enfant peut venir jouer librement.

### Une combinaison très spécifique de jouets

Les jouets sont des outils concrets, palpables, qui aident l'enfant à entrer dans la réalité de la vie. L'intérêt de ce dispositif expérimenté et validé par l'Éducation nationale repose sur une combinaison de jouets spécialement étudiée

parmi 3 grandes familles qui participent au développement global de l'enfant : jouets symboliques, jouets d'imagination et de construction, jeux de règles.

### Des progrès rapides pour les enfants

Piloté et évalué par la Direction générale de l'enseignement scolaire, ce dispositif induit des progrès majeurs en termes de pacification des comportements, de coopération et de bien être. L'espace ludique en milieu scolaire prend en compte l'enfant au bénéfice de l'élève. On constate des progrès rapides et significatifs en termes de socialisation, pacification des comportements, mixité garçons/filles/grands/petits, confiance en soi, concentration, autonomie et prise d'initiative, joie de vivre et un accès aux apprentissages dans les meilleures conditions !

A noter que la CCEMS est la 1<sup>ère</sup> Communauté de communes normande à équiper autant d'écoles.

# le Dossier



## CONVENTION D'OBJECTIFS : UNIS POUR L'AVENIR DE LA CCEMS

### Le chiffre du dossier

➔ 19,6

22 projets ont été listés dans la convention d'objectifs liant la Région Haute-Normandie, le Département de l'Eure et la Communauté de communes Eure Madrie Seine. Cette convention a été signée le 18 mars dernier.

L'enveloppe globale des projets représente 19,6 millions d'euros.

# Le projet du territoire est lancé

Jean-Luc Recher, président de la Communauté de communes Eure Madrie Seine, Nicolas Mayer-Rossignol, président de la Région Haute-Normandie et Jean Louis Destans, qui était encore à cette date président du Département de l'Eure, ont signé mercredi 18 mars dernier la mise en place de la convention d'objectifs établie pour le territoire de la CCEMS.

Après deux années d'échanges avec les services de la Région et du Département, la Communauté de communes Eure Madrie Seine a passé une étape importante grâce à la signature de sa convention d'objectifs. En effet, mardi 18 mars, les trois présidents, Nicolas Mayer-Rossignol (Région Haute-Normandie), Jean Louis Destans (Département de l'Eure) et Jean-Luc Recher (Communauté de communes Eure Madrie Seine), ont participé au premier comité de pilotage de la convention d'objectifs Région/Département/Communauté de communes.

## Une étape importante pour le territoire

Le développement des 23 communes de la CCEMS passe notamment par la mise en place de projets d'envergure. Lors de cette réunion, la présentation de 22 projets pour un montant global de 19,6 millions d'euros a été réalisée. A noter qu'ils couvrent l'ensemble du territoire et les maires présents ont ainsi pu constater l'objectif de la Région, du Département et de la CCEMS, de n'oublier personne. C'est pour cela que les communes ont été associées aux fiches-actions qui ont été proposées.

A travers cette réunion territoriale, sous forme de 1<sup>er</sup> comité

de pilotage, c'est l'avenir du territoire qui est lancé à travers l'étude de projets structurants concernant différentes thématiques. C'est la très bonne position géographique et sa parfaite desserte en infrastructure de transport qui font de la CCEMS un territoire de Projets. D'autres réunions doivent se tenir afin de confirmer ces intentions respectives.

## Un projet de territoire pour 10 ans

Outre cette convention d'objectifs, la CCEMS a pour objectif de mettre en place son Projet de Territoire. Cette démarche permet à un territoire de valoriser son espace en travaillant avec l'ensemble des acteurs afin de proposer des orientations stratégiques de développement. Il se devra de donner une vision à 10 ans des enjeux du territoire. Dans le cas de la CCEMS, le Projet de Territoire portera sur une réflexion autour des compétences acquises ou pouvant l'être. Il ne saurait cependant se réduire à ces seules compétences puisqu'il devra permettre aussi la mise en place d'outils stratégiques (schéma de mutualisation, pacte financier et fiscal).

Le schéma de mutualisation aura un objectif organisationnel en mettant en évidence les actions mutualisées possible entre la CCEMS et ses communes membres. Le pacte financier et fiscal sera en lien avec le schéma de mutualisation et fera état de la fiscalité déjà existante. Il cherchera de nouvelles relations possibles au sein du bloc intercommunal, tout en restant parfaitement imbriqué dans la volonté du projet politique.



Une partie des maires présents mercredi 18 mars pour le premier comité de pilotage où 22 projets ont été présentés





La contractualisation de la convention d'objectifs par Jean-Louis Destans, Jean-Luc Recher et Nicolas Mayer-Rossignol

## Signature d'un projet politique fort

**La signature de la convention d'objectifs de la CCEMS a demandé aux élus et services un travail de réflexion important quant aux projets à définir puisqu'ils établissent l'avenir du territoire. Différentes thématiques ressortent de ce contrat.**

Si l'on doit résumer cette convention d'objectifs, on peut ressortir 7 axes principaux. Le premier concerne l'axe Seine et le développement économique sur le territoire. La Communauté de commune Eure Madrie Seine bénéficie d'un positionnement stratégique sur l'Axe Seine, qu'elle se doit de valoriser. Disposant de zones économiques ainsi que de friches industrielles basées sur les berges de la Seine, cela constitue un enjeu majeur pour le développement futur de ces espaces à fort potentiel économique. De même, le territoire concentrant une part importante de zones d'activités économiques et la raréfaction du foncier étant un enjeu majeur actuellement, une étude sur le foncier restant disponible est envisagée.

Le deuxième axe aborde la stratégie territoriale. Il s'agit de définir une politique cohérente d'urbanisme et de développement du territoire avec notamment un projet de territoire et ensuite la possibilité de mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Le PLUi repose sur un tandem efficace élus municipaux-délégués communautaires, renforçant ainsi la politique de concertation mise en place depuis de nombreuses années par les élus de la CCEMS.

L'axe Énergétique a aussi une place importante avec notamment le développement d'un réseau de chaleur. Désormais créée sur Gaillon, les élus du territoire souhaitent que ce dernier soit étendu bâtiments comme le nouveau bassin extérieur de la piscine Aquaval.

Axe de développement d'un territoire, le tourisme et la culture prennent de plus en plus de poids dans les décisions politiques mais aussi pour son attractivité. La convention d'objectifs prévoit donc de nombreux projets tels que la construction d'une école d'arts plastiques ainsi que l'aménagement des abords du château de Gaillon afin d'améliorer à travers ces bâtiments la promotion touristique et le développement économique sur le territoire.

Autre axe abordé, celui lié au maintien et développement des activités sportives dans le milieu rural. La construction d'une nouvelle salle de sports en vallée d'Eure, l'extension du centre aquatique Aquaval font partie des grandes lignes qui ont été abordées en présence des deux présidents du Département et de la Région.

La santé et l'enfance jeunesse figurent également parmi les projets évoqués avec notamment la création d'une maison de santé en vallée d'Eure et la création d'un accueil de loisirs en vallée de Seine.



# Vers le très haut-débit pour tous

Pour éviter une nouvelle fracture numérique, la Communauté de communes a souhaité développer l'accessibilité au numérique pour l'ensemble du territoire avec la participation du Département de l'Eure. Cette priorité, le 7<sup>ème</sup> axe de la convention d'objectifs, sera mis en place pour un montant global (études et déploiement) de plus de 8 millions d'euros.

La CCEMS adhère à un syndicat mixte ouvert, Eure Numérique, dans le cadre du déploiement du très haut débit (THD) sur son territoire. Préalablement aux travaux, une étude a été menée afin de mettre en place un schéma local d'aménagement numérique (SLAN).

Suite à cette étude, le déploiement de la fibre sur le territoire débutera ensuite afin de permettre l'accessibilité numérique pour tous.

Les élus de la CCEMS ont voté le 10 février dernier les demandes de subvention sur le plan de financement définitif de l'opération de réalisation de ce Schéma Local d'Aménagement Numérique sur le territoire communautaire :

- Département de l'Eure 30 %, soit 8790 € H.T,
- Région Haute Normandie 30 %, soit 8790 € H.T,
- Etat 20 %, soit 5860 € H.T,
- CCEMS 20 %, soit 5860 € H.T,

soit un montant total de la prestation de 29 300 € H.T

## Les questions du dossier à...



Jean-Luc Récher  
Président de la CCEMS

### La CCEMS vient de s'engager dans la démarche d'un projet de territoire. En quoi consiste cette démarche ?

A quoi ressemblera le territoire de Eure Madrie Seine dans dix ans ? Comment la population va-t-elle évoluer ? De quoi ont besoin les nouveaux habitants, les entreprises ? Que faire pour accompagner au mieux les personnes âgées ? Est-ce que les services présents actuellement seront suffisants ? La Communauté de Communes Eure Madrie Seine s'est lancée dans une démarche de projet de territoire. Le but est de mieux connaître le territoire pour anticiper les besoins, construire et ajuster ses actions des années à venir. Le projet de territoire définit des grandes lignes directrices dont on retrouve ensuite les projets dans la convention d'objectifs qui vient d'être signée.

### Une fois défini, le projet de territoire de la CCEMS sera donc la ligne directrice des actions mises en place ?

Le projet de territoire est le fruit d'un véritable travail collectif de réflexion et d'analyse, la CCEMS et les communes se doivent de travailler ensemble sur ce projet afin qu'aucun projet ne soit oublié. Dans le projet de territoire, nous allons au-delà des compétences de notre Communauté de communes. Le projet de territoire est un document de référence puisqu'il exprime les axes de développement du territoire et les voies choisies pour atteindre les objectifs définis.

### En quoi la signature de la convention d'objectifs est un élément clé dans cette démarche ?

Le Projet de Territoire passe d'abord par une première phase de diagnostic. La CCEMS a décidé de passer un appel d'offres afin de travailler avec un cabinet spécialisé dans la mise en place de projets de territoires. Il s'agit de faire le point sur les données du territoire, de connaître les attentes de chacun. La signature de la convention d'objectifs et le travail qui débute entre les services de la Région Haute-Normandie, ceux du Département de l'Eure et ceux de la CCEMS nous permet d'avoir des partenaires solides.

Ce type de convention se fait généralement avec les Pays, mais l'importance de notre Communauté de communes, sa situation géographique font que nous avons pu réunir les trois collectivités. Cette signature nous permet d'avoir une garantie quant aux projets que nous voulons mettre en place puisque la Région et le Département se sont engagés à en financer une partie. Il nous reste désormais à bien les définir en interne afin qu'ils aboutissent et puissent donc bénéficier de financements croisés.

En résumé : la CCEMS s'appuie sur différents outils pour décliner ses orientations (mutualisation des moyens, prise de compétences) et cette contractualisation permet le financement des actions.



## Lu pour vous



En France, l'eau est un service local dont le cadre est la commune... depuis la Révolution ! C'est une loi de 1790 qui a confié aux communes la responsabilité de la fourniture de l'eau potable. La commune est donc la structure juridique de base pour gérer les services d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées.

Les collectivités locales choisissent les modes de gestion les plus appropriés pour ces services. Mais quels que soient les modalités de regroupement de communes et le mode de gestion retenu, ils restent responsables de la qualité et du coût de ces services, de leur bon fonctionnement et des techniques utilisées.

Les communes peuvent opter soit pour une gestion ou «régie» directe de ces services, soit pour une gestion déléguée (comme c'est le cas pour la CCEMS) par contrat à une entreprise privée pour l'exécution des services publics de l'eau. C'est la collectivité qui finance les équipements, mais délègue l'exploitation à une entreprise privée. (source CNRS)



## Réagissez sur le web

Réagissez à nos sujets d'actualité sur :

- [www.cc-euremadrieseine.fr](http://www.cc-euremadrieseine.fr)
- Communauté de communes Eure Madrie Seine sur Facebook
- @euremadrieseine sur Twitter

## Dans nos communes

La CCEMS a la compétence eau potable depuis 2002 et délègue l'exploitation de ses ouvrages de production et de distribution sur l'ensemble de son territoire à un prestataire privé, en assurant un contrôle accru de ses prestations et de ses clauses contractuelles.

La CCEMS - dont le service eau potable est actuellement organisé en deux secteurs nommés secteur « Est » (*en bleu sur la carte*) et secteur « Nord & Ouest » - disposait initialement de 4 contrats de délégation de service public, transférés des quatre ex-syndicats d'alimentation en eau potable lors de la prise de la compétence. Une première étape d'harmonisation a permis, en 2012, d'en rassembler trois pour ne former qu'un seul et unique contrat de Délégation de Service Public (DSP) par affermage dit « Nord & Ouest », et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

Le quatrième contrat dit « Est » arrive à échéance au 31 décembre 2015. Une étude du choix de mode de gestion de cette partie du territoire a démontré que la remise en concurrence du contrat de DSP par affermage reste le mode le plus pertinent pour la bonne gestion de ce service.

Le conseil communautaire du 31 mars dernier a approuvé ce principe pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

A l'échéance des deux contrats fin 2020 et 2021, une nouvelle étude sera lancée afin d'étudier à nouveau le mode de gestion du service eau potable le plus pertinent, mais cette fois pour l'ensemble du territoire de la CCEMS.



## 10 millions d'euros d'investissements prévus

Lors du conseil communautaire du 14 avril, les budgets de la CCEMS ont été votés.

Au total, ce sont plus de 10 millions d'euros d'opérations d'équipements sur le budget principal qui devraient être réalisées.

C'est une nouvelle fois un budget important prévoyant 10 11 459 € d'investissements que les élus viennent de voter. Ces investissements sont possibles grâce à l'autofinancement que dégage le budget cependant pour boucler le financement un emprunt de 1 100 000 € devrait être souscrit. Toutefois le recours à la dette reste raisonnable puisque la collectivité est peu endettée (capital restant dû au 31 décembre 2014 : 4 107 619 €). En effet, l'endettement par habitant est de 145 € par habitant pour la CCEMS contre 306 € au niveau régional et 160 € au niveau national en moyenne.

Les principaux projets inscrits au budget 2015 sont la poursuite du chantier de la maison de santé pluridisciplinaire, la rénovation du stade de Saint-Pierre-de-Bailleul, l'extension du centre aquatique Aquaval, la création d'une salle de sports à Heudreville-sur-Eure ou encore la rénovation des vestiaires de La Croix-Saint-Leufroy notamment.

### Des dépenses maîtrisées

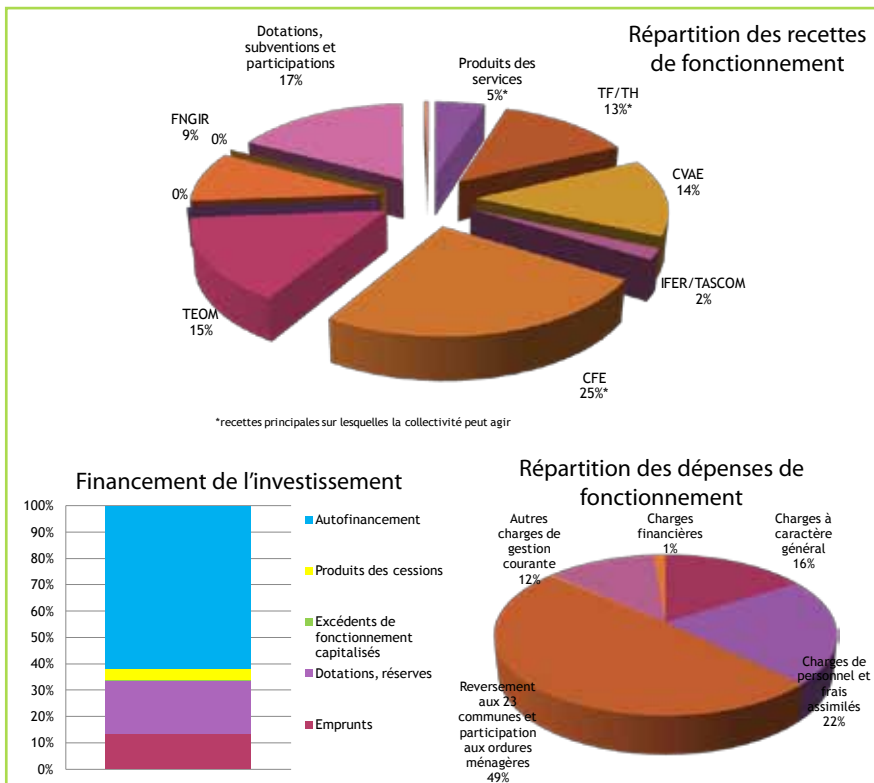
En complément des investissements, le budget voté présentait 17 570 536 € de dépenses de fonctionnement. Grâce à un travail important des services et des élus, ces dernières sont maîtrisées car elles ne devraient augmenter que de 2% et cela malgré la mise en place de nouveaux services. En effet, la CCEMS instruira les permis de construire

pour les communes à la place de l'Etat. La halte-garderie est devenue courant 2014 un multi accueil au sein du pôle petite enfance à Gaillon quelques semaines avant l'ouverture du nouvel accueil de loisirs à Gaillon et la maison de santé ouvrira ses portes en 2015. Cette maîtrise a été difficile car 49 % de ces dépenses concernent des reversements de fiscalité aux communes membres de la CCEMS et au SYGOM (Syndicat des gestion des ordures ménagères).

### Offrir des services de qualité aux habitants

Les recettes de fonctionnement, 19 812 113 €, augmentent quant à elles de 3%. L'évolution est due à l'augmentation des bases fiscales mais aussi des taux. En effet, pour faire face au prélèvement de l'Etat de près de 1 200 000 € sur le budget de la CCEMS d'ici 2017 et pour le maintien des services à la population, le taux de la taxe foncière a été porté à 1,8 %.

Si le taux des ordures ménagères de la zone du SYGOM (22 communes) baisse celui de l'autre zone, celle du SETOM (syndicat mixte pour l'étude et le traitement des ordures ménagères) qui concerne Gaillon augmente. La CCEMS est en partie indépendante de cette hausse puisque cela est dû à des problèmes de gestion de ce syndicat et notamment sa souscription à des emprunts dits toxiques dans le passé.





## LES MÉTIERS DE LA COMMUNAUTÉ



## Agent de gestion comptable

Au cœur même du fonctionnement interne de la CCEMS, les deux agents de gestion comptable sont les interlocuteurs directs des services utilisateurs et des fournisseurs. Au quotidien, une administration « consomme » des biens et des services pour fonctionner. Elle est réceptrice d'un certain nombre de factures qu'elle doit traiter selon les modalités de dépenses publiques.

L'agent de gestion comptable a en charge le suivi, la liquidation et le classement de ces diverses factures : le traitement des factures courantes et les factures dans le cadre de marchés publics.... Ces dépenses sont le plus souvent liées au domaine de compétence de la structure.

Dans les deux cas, une vérification de l'ensemble des pièces comptables est entreprise avant tout mandatement. Les outils informatiques spécialisés sont très largement utilisés pour réaliser les engagements et le suivi des crédits.

En 2014, pas moins de 4 000 mandats et 1 400 titres ont été réalisés à la CCEMS par ces agents gérant aussi l'inventaire et les déclarations de TVA.



## Budget

## Les budgets 2015 en chiffres

Au budget général, s'ajoutent 6 budgets annexes prévoyant généralement des investissements sur plusieurs années.

**Budget général** : 22 686 024 € en fonctionnement et 13 912 404 € en investissement

**Transport scolaire** : 1 406 427 € en fonctionnement et 38 159 € en investissement

**Assainissement collectif** : 1 058 099 € en exploitation et 3 356 258 € en investissement

**Assainissement non-collectif** : 1 064 976 € en exploitation

**Eau potable** : 511 719 € en fonctionnement et 1 656 719 € en investissement

**Zones économiques** : 913 396 € en fonctionnement et 1 245 804 € en investissement

**Réseau de chaleur** : 60 093 € en exploitation et 92 084 € en investissement

## Budget 2015

## Le taux des principales taxes

		Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	SETOM (Gaillon)	15,90 %	18,14 %
	SYGOM 22 autres communes	15,91 %	14,83 %
Taxe d'habitation		7,06 %	7,06 %
Taxe foncière non bâti		2,49 %	2,49 %
Taxe foncière		0,30 %	1,80 %
Cotisation foncière des entreprises		22,82 %	22,82 %

## Eau potable

### Les chantiers se poursuivent

Après Saint-Pierre-de-Bailleul en fin d'année 2014, la CCEMS a procédé mi-avril au renouvellement d'une canalisation d'eau potable sur une longueur de 400 mètres à Saint-Aubin-sur-Gaillon ainsi que les branchements des abonnés (du lavoir de la rue de la Vallée au carrefour avec la rue de la Côte des Sables) pour un montant de 114 000 €.



Ce chantier, s'inscrit dans un programme pluriannuel de renouvellement du réseau d'eau potable afin d'améliorer le rendement du réseau et limiter les pertes en eau.

## Déchets

### Changements du rythme des ramassages à Gaillon

Les rythmes de collectes des déchets verts et des encombrants va changer sur la commune de Gaillon ! Les déchets verts ne seront désormais plus ramassés l'hiver et les encombrants une fois par trimestre.

La collecte des encombrants en porte-à-porte s'est donc déroulée normalement ce mois d'avril puis auront lieu en juillet, en octobre et enfin en décembre 2015.



## Aquaval

### La nocturne aquagym fait le plein

Le 27 mars dernier, l'équipe du centre aquatique Aquaval organisait une nouvelle soirée aquagym.

Sur des musiques de chansons connues telles que Dirty Dancing, Dance Latino ou des années 80, les 120 participants ont bougé au rythme des chorégraphies proposées par les maîtres nageurs... Une belle réussite, en attendant la prochaine...



## Aquaval

### Le centre aquatique fermé tout l'été pour travaux

Présenté il y a près d'un an, le chantier de modernisation du centre aquatique Aquaval va débuter ! Afin de permettre une avancée rapide des travaux, le centre aquatique sera fermé tout l'été, du lundi 6 juillet au dimanche 15 novembre inclus.

Cette première période de fermeture permettra de réaliser les travaux de déconstruction et de terrassement dans des conditions de sécurité optimale ainsi que le réaménagement du sous-sol et notamment la déconstruction de la rivière sauvage et l'implantation du nouveau bassin, la dépose du toboggan existant à l'extérieur. En sous-sol, remplacement des centrales d'air hall bassin et vestiaires ; remplacement de la tuyauterie et préparation des nouvelles installations ; dépose des éléments mécaniques (pompes de circulation, réchauffeurs etc.) de la rivière seront réalisés ainsi que la réaménagement du hall d'accueil ; remplacement des tripodes d'accès et du pupitre d'accueil.

Les inscriptions pour les activités se feront du 14 au 25 septembre pour une reprise le lundi 16 novembre.



# Scolaires et non-voyants découvrent la musique

Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir la musique, le conservatoire de la CCEMS part à la rencontre des scolaires dans les communes du territoire.

Un nouveau concept qui séduit chacune des personnes impliquées.



En cette période printanière, le conservatoire de musique la CCEMS active son nouveau concept : « les Journées à... ». Il s'agit pour les musiciens locaux d'implanter, le temps d'une ou plusieurs journées le conservatoire dans une commune rurale.

En allant au contact des scolaires de la commune, par le biais de la réalisation d'ateliers collectifs, de percussion ou chant choral, de présentations d'instruments par des artistes suivies d'essais par les enfants, jusqu'à la réalisation de chants par les enfants de l'école du village, invités par la suite à se produire en public, le conservatoire s'affirme comme l'établissement d'un territoire.

« Les journées à... » se sont rendues ce trimestre à :

- Saint Pierre la Garenne, clôturé par le concert carnaval
- Authueil Authouillet, clôturé par le quintette de cuivres « quintamarre »
- Heudreville sur Eure et Saint Pierre de Bailleul, clôturés par l'orchestre éphémère et l'ensemble instrumental et vocal de musique ancienne.

Cette aventure musicale se termine par un concert gratuit de courte durée, dans un lieu approprié (église, salle des fêtes). Forte de son succès, cette opération sera reconduite l'an prochain.

### Mal et non voyants sous le charme du conservatoire

Le président de l'association des aveugles de l'Eure avait sollicité le conservatoire de musique de la CCEMS afin qu'il propose une journée particulière, au cours de laquelle mal et non voyants, pourraient profiter d'une répétition complète d'un grand orchestre d'harmonie. Ainsi, 17 personnes se sont placées au plus près de l'orchestre, découvrant les sonorités différenciées de chaque pupitre mais aussi les subtilités du travail imposé par un chef d'orchestre dans le but de construire une interprétation.

Forts curieux, les invités du jour ont posé des questions, ont fait partager leur grand ressenti émotionnel, apportant sans doute aux musiciens une autre idée de leur propre présence dans l'orchestre. Ils ont eu tout loisir également de toucher les instruments qu'ils entendaient. En prélude de cette rencontre, l'association avait bénéficié d'une visite exceptionnellement tactile du château de Gaillon.

## SORTIR AVEC LA CCEMS

**Samedi 23 mai** - 20h30h > **Fest Noz** de l'association Meskan partenaire du conservatoire CCEMS à **St-Aubin-sur-Gaillon**

**Mercredi 3 juin** - 18h > **Tous en scène avec le conservatoire de musique** à Aubevoye

**Samedi 6 juin** - 20h30 > Concert de printemps de l'harmonie : carte blanche à J. Petit à **Auebevoye**

**Mardi 9 juin** - 20h30 > Concert *Messa di gloria* : chœurs et orchestre à **Aubevoye**

**Dimanche 15 juin** - 9h - 18h > Sports en vallée à **La Croix-Saint-Leufroy**

**Samedi 20 juin** - 20h30 > Concert souvenirs, souvenirs ! à **Gaillon**

**Dimanche 21 juin** - Fête de la musique à **Gaillon**

**Samedi 27 juin** - 10h > Forum instrumental (portes ouvertes du conservatoire) à **Gaillon**

**Dimanche 28 juin** - 9h - 18h > L'ilot sports à **Venables (La Mare sous Venables)**



## SORTIR DANS LES COMMUNES

## Mai 2015

**Du vendredi 1 au dimanche 3** - Saint-Aubin-sur-Gaillon

Fête foraine

**Dimanche 10** - St-Aubin-sur-Gaillon

Rando barbecue

**Jeudi 14** - Villers-sur-le-Roule

Concours de pétanque

**Samedi 23** - St-Aubin-sur-Gaillon

Fest-Noz

**Sam. 30 et dim. 31** - St-Aubin-sur-Gaillon

Théâtre

**Samedi 30** - St-Aubin-sur-Gaillon

Concours de pêche des anciens

**Samedi 30** - Gaillon

Fête du jeu

**Dimanche 31** - Aubevoye

Randonnée VTT « Val de Seine »

**Dimanche 31** - Gaillon

Marché artisanal

## Juin 2015

**Samedi 6** - Saint-Aubin-sur-Gaillon

Tournoi de football

**Samedi 6** - Courcelles-sur-Seine

Grand feu d'été

**Samedi 6** - Gaillon

Sam'Dicap

**Samedi 6** - Gaillon

20 ans de l'Espace Condorcet



## Juin 2015

**Dimanche 7** - Saint-Aubin-sur-Gaillon

Fête des voisins

**Dimanche 7** - Dans les communes participantes

Fête de la peinture

**Dimanche 7** - Saint-Pierre-de-Bailleul

Marché de printemps

**Samedi 13** - St-Aubin-sur-Gaillon

Concours de pêche des écoliers

**Samedi 13** - Gaillon

Macadam Renc'Art

**Dimanche 14** - St-Aubin-sur-Gaillon

Foire à tout

**Samedi 20** - Venables

Fête de la musique

**Dimanche 21** - Gaillon

Fête de la musique

Pour figurer dans cet agenda c'est simple et gratuit ! Envoyez vos dates de manifestations le plus rapidement possible à david.allais@ccems.fr

www.cc-euremadrieseine.fr • @euremadrieseine sur Twitter • Communauté de communes Eure Madrie Seine sur Facebook